

Autres informations (veuillez compléter)

Nom de la patiente :

Nom du médecin :

Numéro de téléphone du médecin :

FAX du médecin :

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement *via* le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé.
<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

PP-V1A-FRA-0012 - Août 2024- Pfizer, société par actions simplifiée au capital de 47 570 €. Siège social : 23-25 avenue du Dr Lannelongue 75014 Paris. 433 623 550 RCS Paris. Locataire-gérant de Pfizer Holding France. TVA Intra :73 433 623 550.



VELSIPITY ▼ (étrasimod)

CARTE PATIENTE SPÉCIFIQUE À LA GROSSESSE

Diffusé sous l'autorité de l'ANSM

Ne prenez jamais VELSIPITY si vous êtes enceinte, si vous allaitez, ou si vous êtes une femme en âge de procréer n'utilisant pas de méthode de contraception efficace.

S'il est pris pendant la grossesse, VELSIPITY peut être nocif pour l'enfant à naître. Les risques potentiels comprennent la perte de l'enfant à naître et des malformations congénitales.

Version : 01 Date d'approbation : Août 2024

Avant de commencer le traitement par VELSIPITY

1. VELSIPITY peut nuire à l'enfant à naître. Votre médecin vous expliquera les **risques potentiels pour l'enfant à naître** si vous débutez une grossesse pendant le traitement par VELSIPITY.
2. Vous devez utiliser une **méthode de contraception efficace** pendant le traitement par VELSIPITY et pendant au moins 14 jours après l'arrêt du traitement.
3. Avant de débiter le traitement, vous devez réaliser un **test de grossesse**. Le résultat doit être négatif et être présenté à votre médecin pour vérification. Puis des tests de grossesse seront répétés régulièrement pendant le traitement.

Pendant le traitement

- **Si vous envisagez une grossesse** : le traitement par VELSIPITY doit être arrêté au moins 14 jours avant de planifier une grossesse
- Si vous découvrez **que vous êtes enceinte pendant votre traitement contactez immédiatement votre médecin** : VELSIPITY doit être arrêté. Votre médecin discutera avec vous des risques d'effets nocifs pour le fœtus associés au traitement et vous prescrira des examens tels que des échographies supplémentaires.
- Pour plus d'informations, consultez la notice dans la boîte de votre médicament ou sur la base de données publique des médicaments : <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>

Conservez cette carte sur vous pendant toute la durée de votre traitement et pendant au moins 2 mois après avoir pris la dernière dose de VELSIPITY et montrez-la à tout médecin ou pharmacien impliqué dans votre suivi.